

Pouvoir d'emprunt

comptes à leur rendre. La situation est la même—le gouvernement, par l'entremise de cette Chambre, demande aux Canadiens de l'argent, et ces derniers ont le droit de demander quelle utilisation il compte en faire. Ils ont le droit de savoir pourquoi le gouvernement réclame 14 milliards de dollars de plus.

• (1630)

Ce qu'on nous demande d'approuver est presque inimaginable. Comment un simple député, surtout un député de l'opposition, pourra-t-il expliquer à ses électeurs pourquoi le gouvernement a reçu l'autorisation d'emprunter 14 milliards? Comment répondre à de telles questions? Que répondront les députés libéraux si on leur demande pourquoi ils ont permis au gouvernement d'emprunter et de dépenser 14 milliards? Quand on leur en demandera la raison que répondront-ils? Cela ne les intéresse pas et ils s'en fichent. Ils s'excuseront ainsi: «Je m'excuse mais je n'étais pas à la Chambre; j'étais dans ma circonscription». Avant de voter cette mesure nous avons le droit de savoir comment l'argent sera dépensé.

Le 17 février 1983, le ministre des Finances a informé la Chambre que le 11 février, sur les 21 milliards autorisés, 20,6 milliards avaient été dépensés. Le ministre nous demande maintenant de l'autoriser à emprunter cinq milliards immédiatement et 14 milliards l'été prochain. Puisque la Chambre ne sera pas absente très longtemps, le gouvernement n'a pas besoin tout de suite de ces 14 milliards. S'il en a besoin, nous voudrions bien en connaître la raison. Il se pourrait fort bien que le déficit net soit plus élevé que le ministre des Finances est disposé à nous le dire.

C'est la troisième fois en un an que le gouvernement libéral demande à la Chambre de lui accorder un pouvoir d'emprunt supplémentaire. D'abord, il y a eu le projet de loi C-111, qui demandait 6,6 milliards de dollars, ensuite le C-125, qui demandait 7 milliards de dollars, puis le C-128, qui prévoyait des emprunts de 4 milliards. Toutes ces mesures ont été adoptées. Pourtant, l'opposition a continué à essayer de convaincre le gouvernement de ne pas accroître davantage la dette gouvernementale. Les députés l'un après l'autre ont pris la parole aujourd'hui pour rappeler que le gouvernement ne nous avait pas fourni ni réponse ni explication à ce sujet.

Je me rappelle quelle était la situation en 1980, au moment de mon élection à la Chambre des communes. A cette époque, le gouvernement libéral avait laissé au pays un déficit de 10 milliards de dollars. Je n'arrivais pas à comprendre ce que ce chiffre représentait à l'époque et je me rappelle en avoir discuté avec mes électeurs. Ils ne pouvaient pas le comprendre eux non plus. J'avais dit que le gouvernement ne pourrait certainement jamais agir de façon plus mal avisée. Même pas trois ans se sont écoulés depuis et le déficit a presque triplé; il atteint maintenant 27,6 ou 26,9 milliards de dollars. De toute façon, il aura atteint 30 milliards de dollars la prochaine fois que le ministre prendra la parole.

Il me semble qu'aucun autre gouvernement du monde occidental n'a agi de façon aussi irréfléchie. Le gouvernement fédéral a essayé par divers moyens de dissimuler les augmentations du pouvoir d'emprunt. Il demande chaque fois un montant plus important et il s'attend chaque fois que la Chambre adopte sans sourciller ses projets de loi demandant un pouvoir d'emprunt. Les Canadiens se rendent très bien compte de la

faiblesse de la politique financière et de l'incurie économique des gouvernements libéraux qui se sont succédés depuis 1968 et de la récession, pour ne pas dire de la dépression, que cela a entraînée au Canada. Nous n'avions pas vu de récession aussi grave depuis les années 30. Comme bon nombre de députés l'ont dit, le Canada a connu le déclin économique le plus important des 24 pays de l'OCDE. Au troisième trimestre de 1982, les fabricants canadiens produisaient au taux le plus faible de leur capacité depuis qu'on a commencé à tenir des dossiers à ce sujet en 1961.

Je vois monsieur le Président me faire signe que mon temps est écoulé. Je signale que mon temps ne tire pas à sa fin. C'est le temps du gouvernement et du parti libéral qui tire à sa fin. Dès que les Canadiens en auront l'occasion, ils le lui prouveront.

M. Bruce Halliday (Oxford): Monsieur le Président, il est difficile d'intervenir à la suite d'une prestation aussi remarquable que celle du député d'Okanagan-Nord (M. Dantzer).

M. Dionne (Northumberland-Miramichi): Essayez.

M. Halliday: Je vais en effet essayer. J'ai à la main le projet de loi C-143. Comme l'a fait remarquer le député d'Okanagan-Nord, il tient en moins de deux pages. Il est intéressant, car il diffère quelque peu des projets de loi de ce genre dont nous sommes normalement saisis, en ce sens qu'il comporte deux parties. Nous ne serions pas étonnés qu'il ne comporte qu'une partie, car nous avons l'habitude d'être saisis de tels projets de loi grâce auxquels le gouvernement s'attend à obtenir un certain pouvoir d'emprunt. Comme il ne reste plus que quelques semaines d'ici la fin de la présente année financière, nous nous attendons, comme par le passé, que le gouvernement ait besoin d'un peu plus d'argent. C'est le cas. Il a besoin de 5 milliards de dollars de plus pour boucler le présent exercice financier qui se termine le 31 mars. Nous ne serions pas surpris d'avoir à discuter de cette partie du projet de loi, mais cette fois le gouvernement nous a étonnés. Comme l'a fait remarquer tout à l'heure le député d'Edmonton-Ouest (M. Lambert), le gouvernement nous a présenté un projet de loi en deux parties. Il s'y prend d'une façon perverse et choquante en anticipant probablement sur les six prochains mois de la prochaine année financière pour demander à emprunter 14 milliards de plus. Le pire, c'est que le gouvernement a totalement refusé d'expliquer pourquoi il a besoin de ce montant supplémentaire. Inutile de revenir sur certaines des analogies. Le député d'Okanagan-Nord a fait un excellent travail en vous rappelant, monsieur le Président, comment vous recevriez vos petits-enfants s'ils venaient vous demander une grosse somme d'argent. Comme je vous connais, vous ne les accueilleriez sûrement pas comme le gouvernement escompte l'être en demandant à emprunter 14 milliards pour le prochain exercice financier.

Je le répète, le projet de loi tient en deux pages. Il est très simple, mais il contraste avec le projet de loi de 295 pages dont nous discutons hier et depuis un certain temps. Ce dernier a pour objet de modifier la loi de l'impôt sur le revenu; il ne s'agit pas de la loi de l'impôt elle-même. Le gouvernement a trouvé toutes sortes de moyens de puiser dans la bourse des Canadiens afin d'en tirer ici et là un peu plus de l'argent qu'ils ont gagné tout à fait justement. Il lui faut 295 pages pour soustraire tout l'argent qu'il peut, mais quand il s'agit d'expliquer comment il le dépensera, il a l'arrogance de présenter un texte d'une page et trois quarts. Le gouvernement s'attend que l'opposition va accepter cela sans broncher.